

AIDE SPORTIVE 30€ 3/12 ans FORMULAIRE DE DEMANDE

Ce dossier est à retourner complété au Centre Communal d'Action Sociale, 1 rue des Maires Lambin à Comines. Une réponse vous sera apportée sous 15 jours.

D

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION : (MERCI DE NE PAS COMPLÉTER)
Date d'arrivée du dossier :
Date de validation du dossier :
Association concernée :
PARTIE RÉSERVÉE À L'ASSOCIATION :
(MERCI DE NE PAS COMPLÉTER)
Nom de l'association :
Atteste que Nom de l'adhérent : Prénom de l'adhérent :
est inscrit aux activités de l'association pour l'année 20 pour un montant restant à charge de € *.
Ne bénéficie pas d'une utilisation du pass sport au sein de l'association
Date et signature (cachet)
1 DENCE CHEMENTS ADMINISTRATICS
1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
1 formulaire par demande
Nom : Prénom :
Date de naissance* : / /
Adresse :
Téléphone des parents : Email : Email :
Composition de la famille :
Nom de famille du père :Prénom : Prénom :
Date de naissance : / /
Nom de famille de la mère : Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance : /

Article 1 - Bénéficiaires

L'ensemble des 3/12 ans Cominois est éligible à l'aide sportive.

Article 2 - Attribution de l'aide Article 2-1 - Conditions d'attribution

- · Habiter Comines depuis plus de 6 mois
- · Adhérer à une association sportive cominoise
- · Être âgé de 3 à 12 ans
- · Ne pas bénéficier d'une utilisation du pass sport au sein de l'association

Article 2-2 : Instruction et délivrance de l'aide

Le demandeur devra constituer un dossier de demande d'aide, à remettre au CCAS **entre le 1**er **octobre et le 8 novembre**.

Pièces à fournir :

- · Justificatif de domicile de plus de 6 mois
- RIB
- · Formulaire d'éligibilité complété par l'association et le demandeur

Article 3

Le bénéfice du dispositif est limité à une souscription d'une licence ou d'une adhésion auprès d'un club sportif cominois dans l'année. L'aide facultative à la pratique sportive ne peut être sollicitée qu'une fois par année civile et est versée à hauteur des crédits inscrits au budget du C.C.A.S.

Les informations recueilles font l'objet d'un traitement par le CCAS de Comines. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont collectées pour la seule finalité présentée dans ce formulaire, à savoir l'enregistrement et l'instruction des demandes d'aides pour la pratique sportive. Et à destination uniquement du CCAS. Vos données sont conservées pendant 3 ans, à mains que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, le CCAS de Comines met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679 UE du 27 avril 2016 applicable des le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous estimez que vos droits ne sont cependant pas respectés, vous disposez également du droit à déposer une réclamation ou une plainte auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente dans le domaine de la protection des données à caractère personnel ou de contacter le délégué à la protection des données mutualisé de la ville de Comines à dpd-mutualises@illlemetropole.fr.